

**BANQUE PASCHE MONACO**

Société Anonyme Monégasque

au capital de 5.600.000 euros

Siège social : 7, boulevard des Moulins - Monaco

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011**

(en euros)

<b>ACTIF</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Caisse, banques centrales, CCP .....	1 199 850,34	1 743 473,55
<b>Créances sur les établissements de crédits.....</b>	<b>30 226 382,45</b>	<b>35 569 312,44</b>
A vue .....	24 636 353,97	28 042 569,34
A terme .....	5 590 028,48	7 526 743,10
<b>Créances sur la clientèle .....</b>	<b>36 615 043,64</b>	<b>7 156 404,51</b>
Comptes ordinaires débiteurs .....	1 711 335,84	1 869 871,93
Autres concours à la clientèle.....	34 903 707,80	5 286 532,58
Immobilisations incorporelles.....	658 875,04	672 515,18
Immobilisations corporelles.....	146 732,72	215 065,98
Autres actifs .....	693 054,78	736 805,80
Comptes de régularisation.....	14 297,65	470 257,15
<b>TOTAL DE L'ACTIF .....</b>	<b>69 554 236,62</b>	<b>46 563 834,61</b>
 <b>PASSIF .....</b>		
<b>Dettes envers les établissements de crédits.....</b>	<b>16 907 923,31</b>	<b>0,00</b>
A vue .....	154,15	0,00
A terme .....	16 907 769,16	0,00
<b>Comptes créditeurs de la clientèle .....</b>	<b>44 952 549,28</b>	<b>39 761 536,37</b>
A vue .....	33 162 838,20	37 467 549,07
A terme .....	11 789 711,08	2 293 987,30
Autres passifs .....	151 330,74	173 545,79
Comptes de régularisation.....	241 564,55	777 183,32
Provisions pour risques et charges .....	-	-
Fonds pour Risques Bancaires Généraux .....	-	-
<b>Autres fonds propres .....</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>-</b>
<b>Capitaux propres .....</b>	<b>4 300 868,74</b>	<b>5 851 569,13</b>
Capital souscrit.....	5 600 000,00	5 600 000,00
Réserves .....	163 006,39	163 006,39
Report à nouveau.....	88 562,74	701 031,54
Résultat de l'exercice .....	-1 550 700,39	-612 468,80
<b>TOTAL DU PASSIF .....</b>	<b>69 554 236,62</b>	<b>46 563 834,61</b>

**HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011**

(en euros)

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>Engagements donnés</b>		
Engagements de financement .....	260 764,32	809 097,43
Engagements de garantie .....	146 160,00	138 000,00
Engagements sur titres/devises.....	1 152 458,20	5 964 437,86
<b>Engagements reçus</b>		
Engagements de financement .....	8 729 000,00	-
Engagements de garantie .....	-	1 239 789,15
Engagements sur titres/devises.....	1 150 000,00	6 061 502,02

**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2011**

(en euros)

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Intérêts et produits assimilés .....	494 384,58	432 820,37
Intérêts et charges assimilées .....	-79 823,32	-43 668,00
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés.....	-	-
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés .....	-	-
Produits sur opérations de location simple .....	-	-
Charges sur opérations de location simple.....	-	-
Revenus des titres à revenu variable .....	-	-
Commission (produits).....	939 473,29	1 932 030,61
Commission (charges).....	-255 536,23	-465 249,88
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation .....	132 475,37	274 336,14
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés.....	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire .....	-	-
Autres charges d'exploitation bancaire .....	-4 607,90	-10 148,69
<b>Produit net bancaire .....</b>	<b>1 226 365,79</b>	<b>2 120 120,55</b>
Charges générales d'exploitation .....	-2 674 557,67	-2 654 807,70
Dotations aux amortissements .....	-102 508,51	-88 964,88
<b>Résultat brut d'exploitation .....</b>	<b>-1 550 700,39</b>	<b>-623 652,03</b>
Coût du risque .....	-	-
<b>Résultat d'exploitation.....</b>	<b>-1 550 700,39</b>	<b>-623 652,03</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés .....	-	2 607,89
<b>Résultat courant avant impôt.....</b>	<b>-1 550 700,39</b>	<b>-621 044,14</b>
Résultat exceptionnel .....	-	-
Impôt sur les bénéfices.....	-	-
Dotations/reprises de FRBG et provisions règlementées .....	-	8 575,34
<b>Résultat net .....</b>	<b>-1 550 700,39</b>	<b>-612 468,80</b>

---

---

**NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS****I. Principes comptables et méthodes d'évaluation**

Les comptes annuels de notre établissement sont présentés conformément aux dispositions arrêtées par la Commission Bancaire et aux règles prescrites par le règlement CRC 2000-03 du 4 juillet 2000 émanant du Comité de la Réglementation Comptable.

**1.1 - Créances et dettes**

Des provisions pour créances douteuses sont constituées quand apparaît un risque probable de non-recouvrement total ou partiel. Les provisions affectées à des encours spécifiques sont comptabilisées en déduction de l'actif, conformément au règlement du Comité de la Réglementation Comptable CRC 2002-03 du 12 décembre 2002. La Banque examine périodiquement la situation des différents dossiers et procède à l'ajustement des dotations en conséquence.

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

**1.2 - Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

**1.3 - Portefeuilles de titres et Instruments financiers à terme**

Dans le cadre de son activité de gestion, la banque a été amenée à traiter des opérations de change à terme, pour le compte de sa clientèle.

La banque ne détient pas de portefeuille de titres pour compte propre, qu'il s'agisse de titres de transaction, de placement ou d'investissement.

**1.4 - Réévaluation / conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change officiel à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en Euros avec comme référence le cours au comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués avec comme référence le cours à terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

**II – Comparabilité des comptes**

Aucun changement de méthode comptable sur l'exercice en cours n'est venu affecter la comparabilité des comptes avec ceux des exercices précédents.

En termes de fiscalité, la banque a dégagé un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75 %, ainsi, selon les dispositions fiscales monégasques, elle demeure dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices.

### III – Informations sur les postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat

#### 3.1 - Informations sur les postes du bilan

- Opérations avec la clientèle et avec les établissements de crédit (créances et dettes)

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

#### Ventilation des créances et dettes suivant la durée résiduelle (en milliers d'euros)

Rubriques	durée < 3 mois	3 mois < durée < 1 an	1 an < durée < 5 ans	durée > 5 ans
Caisse, banques centrales, CCP	1 200			
Créances sur les établissements de crédits				
à vue	24 636			
à terme	5 590			
Comptes ordinaires débiteurs	1 711			
Autres concours à la clientèle	702	-	18 681	15 521
Dettes envers les établissements de crédits	16 908			
Comptes créditeurs de la clientèle	42 263	184	2 505	

Les opérations réalisées avec des entreprises liées (Groupe CIC) ou avec lesquelles il existe un lien de participation (Banque Pasche SA) s'élevaient au 31 décembre 2011 à 23 128 milliers d'euros pour les créances sur les établissements de crédit.

#### Les immobilisations (en milliers d'euros)

Type d'immobilisation	Montant brut au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	Acquisitions / (Cessions)	Reclassement	Dotations aux amortissements	Amortissements cumulés au 31 décembre 2011	Valeur résiduelle au 31 décembre 2011
<b>Immobilisations incorporelles :</b>						
Frais d'établissement et autres immobilisations incorporelles	953	-		(14)	(294)	(659)
<b>Immobilisations corporelles :</b>						
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	836	20		(89)	(709)	147
<b>Total immobilisations</b>	<b>1 789</b>	<b>20</b>	-	<b>(103)</b>	<b>(1 003)</b>	<b>806</b>

- Provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie (à l'actif et au passif)

Le montant total des créances douteuses au terme de l'exercice 2011 représente 988 milliers d'euros.

Ce montant est provisionné à hauteur de 988 milliers d'euros.

- Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Conformément à la politique du Groupe, aucun F.R.B.G. n'est constitué.

- Actionnariat et capitaux propres

A fin décembre 2011, le capital social de la banque se compose de 350.000 actions de 16 euros chacune, soit 5 600 000 euros. La participation de l'actionnaire principal, la Banque Pasche S.A. (Genève) s'élève à 99,99%. Une augmentation de capital de € 3.000.000 a été autorisée par arrêté ministériel n° 2011-642 du 24 novembre 2011. Pour les comptes annuels, ce montant figure sous la rubrique «Autres fonds propres» et il sera intégré dans les fonds propres dès que l'Assemblée Générale Extraordinaire aura été ratifiée devant notaire, ce qui est prévu dans le début de l'année 2012.

Le résultat de l'exercice comptable de l'établissement ressort en perte de 1.550.700,39 euros.

- Autres postes du bilan
- Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2011 (en milliers d'euros)

Postes	Montant euros	Montant devises	Total
<b>Actif</b>			
Créances sur les établissements de crédit	15	1	16
<b>Total inclus dans les postes de l'actif</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>16</b>
<b>Passif</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	8	-	8
Comptes créditeurs de la clientèle	25	1	26
<b>Total inclus dans les postes du passif</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>34</b>

### Autres Actifs et Passifs (en milliers d'euros)

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Débiteurs divers (TVA à récupérer, etc.)	693	
Créditeurs divers (TVA à payer, etc.)		151
<b>Total autres</b>	<b>693</b>	<b>151</b>

### Comptes de régularisation

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Charges constatées d'avance	4	
Valeur à l'encaissement		
Produits à recevoir	6	7
Charges à payer		232
Comptes d'ajustement sur devises	4	3
<b>Total Comptes de Régularisation</b>	<b>14</b>	<b>242</b>

### 3.2 - Information sur le Hors-Bilan, sur les instruments financiers à terme et sur les autres engagements

Garanties données et reçues

Garanties données	en milliers d'euros
Engagements de financement	260
Engagements d'ordre de la clientèle	146

Garanties reçues	en milliers d'euros
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	8 729

Les engagements donnés d'ordre de la clientèle sont intégralement couverts par le nantissement des actifs des clients concernés.

Au niveau des garanties reçues, la Banque Pasche Monaco bénéficie pour son loyer d'une caution de la Banque Pasche S.A. Genève à hauteur de 40 milliers d'euros.

**Instruments financiers à terme**

Contrats de change non dénoués au 31/12/2011 (en milliers d'euros)

Postes	à recevoir	à livrer
Euros à recevoir, devises à livrer	1 152	
Devises à recevoir, Euros à livrer		
Devises à recevoir, devises à livrer		
Devises à livrer, devises à recevoir,		1 150
<b>Total opérations de change à terme</b>	<b>1 152</b>	<b>1 150</b>

**3.3 - Informations sur les postes du compte de résultat**

Produits et charges d'intérêts (en milliers d'euros)

	Charges	Produits
Etablissements de crédit		494
Clientèle	80	
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>494</b>

**Ventilation des Commissions pour l'exercice 2011 (en milliers d'euros)**

Rubriques	Charges	Produits
Opérations avec la clientèle	160	606
Prestations de services financiers (com. de gestion, ddg, etc.)	66	292
Autres opérations diverses de la clientèle (cartes bleues, com s/crédit, etc.)	30	41
<b>Total commissions (hors opérations de change)</b>	<b>256</b>	<b>939</b>
Opérations de change		132

**Charges générales d'exploitation (en milliers d'euros)**

Frais de personnel	1 229
dont charges sociales	440
Autres frais administratifs	1 446
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>2 675</b>

**IV - Autres informations****4.1 - Effectif**

L'effectif rémunéré de la banque était de 13 personnes au 31 décembre 2011.

**4.2 - Résultats financiers de la société au cours des trois derniers exercices**

Nature des indications (en milliers d'euros)	2011	2010	2009
1. Situation financière en fin d'exercice			
Capital social	5 600	5 600	5 600
Autres fonds propres	3 000		
Nombre d'actions émises	350 000	350 000	350 000

<b>2. Résultat global des opérations effectuées</b>			
Produit net bancaire	1 126	2 120	1 460
Résultat brut d'exploitation	(1 551)	(624)	(854)
Coût du risque			
Résultat d'exploitation	(1 551)	(624)	(854)
Résultat courant avant impôts	(1 551)	(621)	(854)
Résultat exceptionnel	-	-	-
Impôts sur les bénéfices			-
Dotations / reprises de provisions	-	9	1
Résultat net	(1 551)	(612)	(853)
Montant des bénéfices distribués	-	-	-

### 4.3 - Ratios prudentiels

- Ratio de Solvabilité

Ce ratio s'applique sur base consolidée conformément au règlement n° 2000-03 du 6 septembre 2000 et notre établissement est dispensé de la production à l'Autorité de Contrôle Prudentiel de l'état correspondant.

- Coefficient de liquidité

Ce coefficient permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi au 31.12.11, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la banque de 178 %, le minimum requis étant de 100 %.

- Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf.CRB 93/05).

La surveillance de ce ratio se fait sur une base individuelle par la Banque Pasche Monaco SAM ainsi que sur une base consolidée au niveau de Banque Pasche Genève et de CIC Lyonnaise de Banque.

- Surveillance des risques de marché

La surveillance des risques de marchés introduite par les règlements CRB 95/02, 96/08 et 97/02 est exercée de manière individuelle par la Banque Pasche Monaco S.A.M. Cette surveillance est également exercée sur une base consolidée au niveau de la maison mère, la Banque Pasche SA.

### 4.4 - Réserves obligatoires

Au 31.12.2011, les réserves obligatoires placées auprès de la Banque de France s'élevaient à 546 milliers d'euros, incluant l'abattement forfaitaire de 100 Keuros.

RAPPORT GENERAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi numéro 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2011, pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie en faisant application des normes professionnelles habituelles et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par la Société pendant l'exercice 2011, le bilan au 31 décembre 2011 et le compte de résultats de l'exercice de douze mois clos à cette date, présentés selon les prescriptions édictées par l'ordonnance souveraine n° 3.167 du 29 janvier 1946.

Ces documents ont été établis suivant les mêmes critères de forme et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que ceux retenus au titre de l'exercice précédent.

Nous avons procédé à la vérification des divers éléments constituant l'actif et le passif de la Société, ainsi que des règles auxquelles il a été fait recours tant pour leur valorisation que pour la discrimination des charges et produits inscrits dans le compte de résultats.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, dans le but d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives et notamment par le contrôle, par sondages des montants et des informations contenus dans les états financiers, de leur justification, de l'appréciation de leur présentation d'ensemble et des principales évaluations faites par la Direction de la Société ainsi que l'application des principes comptables utilisés.

Nous avons également vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la Société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan et le compte de résultats de l'exercice ci-annexés, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2011, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice couvrant la période de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 3 avril 2012.

Les Commissaires aux Comptes,

Claude Tomatis

Paul Stefanelli